

# FLASH COMMUNAL

MOYENNEVILLE

Année 2024 Numéro 2

25 juillet 2024

## MAIRIE



**LA MAIRIE SERA FERMÉE DU 29 JUILLET AU 18 AOÛT 2024 INCLUS  
POUR LES CONGÉS ANNUELS.**

Vous pouvez contacter la mairie par mail, ou contacter M. le Maire en cas d'urgence.

*Adresse mail : [mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr)*

## TENNIS DE MOYENNEVILLE—COURS GRATUITS POUR LES ENFANTS

Comme les années précédentes (sauf 2020), la section Tennis organise des cours pour débutants avec le même éducateur (Mickaël).

**Ces cours ne se dérouleront qu'à condition d'avoir un nombre suffisant d'inscrits,**

**Les cours auront lieu du 26 août 2024 au 30 août 2024 inclus.**

Ces cours sont GRATUITS. Âge requis : entre 5 et 17 ans. Inscriptions auprès de M. Gilbert LACOURTE (06 34 46 37 64) ou Nicolas BOULLENGER (06 12 06 14 66)

**RAPPEL : les personnes qui ne renouvellent pas leur abonnement sont priées de rendre la clé du terrain de tennis.**

Rendez-vous sur le terrain à 09h00 le 26 août 2024 pour ceux qui se sont inscrits.

✂.....

### **BULLETIN D'INSCRIPTION : COURS DE TENNIS ENFANTS**

NOM : ..... PRÉNOM : ..... AGE : .....

NOM : ..... PRÉNOM : ..... AGE : .....

ADRESSE : .....

.....

## **INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES MERCREDIS**



**Le centre de loisirs sera ouvert les mercredis  
à partir du mercredi 04 septembre 2024.**

Le numéro de téléphone où joindre la directrice du centre est le suivant : 06.37.59.87.71, et le mercredi au 03.44.86.87.61.



# Particuliers

Les conditions d'accès en déchetteries évoluent

A partir du 1er juillet 2024



## Véhicules

Véhicules légers



Petits utilitaires



Remorques simples



Gros utilitaires de type fourgon et camion



Camions plateau



Remorques avec rehausses

### Déchetteries principales

St Just en Chaussée et Maignelay Montigny

### Mini-déchetteries

Bulles et La Neuville Roy

Accès gratuit Sur l'ensemble des sites

Limité à 50 passages par an

Accès gratuit limité à 12 passages par an

Accès non autorisé



## Conditions d'accès en déchetteries

### Ce qui change

#### Qui est concerné par le changement ?

Seuls les usagers utilisant un badge particulier sont concernés. En effet, les professionnels payent déjà une redevance pour les déchets apportés.

#### Que se passe-t-il si j'ai utilisé mes 12 passages annuels avec un gros utilitaire ?

La grille de facturation des professionnels s'appliquera pour les passages supplémentaires. Je peux également continuer à venir gratuitement avec un véhicule léger.

#### Pourquoi cette modification ?

Cette évolution vise à :

- Garantir au plus grand nombre l'accès aux petites déchetteries de Bulles et La Neuville Roy qui ne sont pas équipées pour accueillir de gros volumes
- Ne pas faire reposer sur l'ensemble des usagers le coût des apports hors normes de quelques uns

#### Puis-je prêter mon badge particulier ?

Non, l'utilisation du badge est réservée aux membres du foyer auquel il a été attribué. En cas de doute, une pièce d'identité ou la carte grise du véhicule pourra être demandée par l'agent de déchetterie.

#### J'ai une question ou un cas particulier

Contactez le service déchets ménagers au 03 69 12 50 70 ou [environnement@ccc-plateaupicard.fr](mailto:environnement@ccc-plateaupicard.fr).

# FÊTE COMMUNALE SAMEDI 31 AOÛT, DIMANCHE 1 ET LUNDI 2 SEPTEMBRE

Samedi 31 août 2024 : Présence des forains sur la Place.

Dimanche 1 septembre 2024, à partir de 16h00 :

## Animation Royale Casino.

Lundi 2 septembre 2024 : tirage au sort de notre traditionnelle tombola à 16h30, suivi des résultats du concours de tir et d'un apéritif offert sur la Place du village par les adjoints au Maire.

*Les personnes qui veulent donner des lots, peuvent le faire à la mairie, ou auprès du Conseiller Municipal de leur choix : il s'agit en effet d'une tradition à Moyenneville, qui fait que les habitants ont pris l'habitude d'offrir des lots pour le tirage au sort de la tombola gratuite qui a lieu le lundi de la fête communale annuelle.*

Merci d'avance à tous ceux qui nous offriront des lots.

**Venez nombreux!**



**A partir du mardi 3  
septembre 2024  
à 20h00 !**



Envie de sport et de convivialité ?

**Rejoignez-nous !**



Rejoignez Rythm'n dance pour des séances de Zumba en toute simplicité, tous les mardis de 20h00 à 21h00 à la salle des fêtes de Moyenneville dans l'Oise (60190),

**Prix : 110 €** de cotisation à l'année / **100 €** pour les mineurs  
(paiement en trois fois possible)

**A partir de 14 ans**

2 séances d'essai possibles. N'hésitez pas !!!

Pour tout renseignement :

Laura Boullenger : 06.24.55.63.84

Ludivine Barbier : 06.17.31.06.10

MAIRIE DE MOYENNEVILLE :

Téléphone : 03 44 42 23 12

Messagerie :

[mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr)

Site internet :

[www.moyenneville.fr](http://www.moyenneville.fr)



ACCUEIL DU PUBLIC LE LUNDI DE 9H30 A 11H30 ET JEUDI DE 17H30 A 19H

### INFORMATIONS COMMUNALES

Si vous souhaitez recevoir les informations communales par mail, merci d'adresser un mail à la mairie : [mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr)



# MOYENNEVILLE

## CONCOURS DE PÉTANQUE NOCTURNE SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2024

Terrain de Sport à Moyenneville

Jet du But à 19h00

Inscriptions à partir de 18h00

Inscriptions limitées à 66 équipes

Lots pour tous

2 gigots pour l'équipe arrivée 1<sup>ère</sup>

Inscription : 6 € par joueur

Restauration sur place - Buvette



### DATES A RETENIR :

- 29 juillet 2024 au 15 août 2024 : FERMETURE DE LA MAIRIE
- 26 août 2024 : début des cours de tennis gratuits
- 31 août 2024 au 2 septembre 2024 : Fête communale de Moyenneville
- 03 septembre 2024 : Reprise des cours de zumba
- 04 septembre 2024 : Reprise du centre de loisirs
- 07 septembre 2024 : Pétanque nocturne, organisée par le Comité des Fêtes